

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ELEMENTAIRE

« LE CALVEL »

6 - 14 ans



SOMMAIRE

- I. Introduction
- II. Le territoire
- III. Le public
 - 1) Les enfants de 6/8 ans
 - 2) Les enfants de 8/10 ans
 - 3) Les enfants de 10/12 ans
 - 4) Les enfants de 12/14 ans
- IV. Les objectifs pédagogiques
 - 1) Garantir la sécurité physique, morale et affective
 - 2) Favoriser l'épanouissement individuel et collectif de l'enfant
 - 3) Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité
 - 4) Développer l'autonomie de l'enfant
 - 5) Permettre la découverte et le respect de l'environnement
- V. Présentation de la structure
 - 1) Les locaux
 - 2) Le fonctionnement
 - 3) La journée type
 - 4) Les rôles : directeur, adjoint et animateur
 - 5) La communication
 - 6) L'accueil
 - 7) Les sorties
 - 8) Les stages
 - 9) L'hygiène et santé
- VI. Séjours et mini camps
- VII. Evaluation

I. Introduction

L'accueil de loisirs est un lieu privilégié, un moyen pour tous d'accéder aux vacances et aux loisirs.

Nous souhaitons proposer un lieu porteur de valeurs éducatives où l'enfant vient avec plaisir pour :

- ✓ s'amuser
- ✓ vivre des moments de loisirs en toute sécurité
- ✓ découvrir de nouvelles activités culturelles, sportives et d'expression
- ✓ découvrir des régions lors des séjours
- ✓ retrouver ses copains et partager des expériences originales et enrichissantes
- ✓ communiquer avec d'autres enfants ainsi qu'avec des adultes
- ✓ construire ses vacances et vivre des/ses projets avec le soutien et l'accompagnement de l'équipe d'animation

Parce que le jeu est essentiel pour le développement de l'enfant, nous nous efforçons de lui proposer un cadre lui permettant de s'épanouir de manière ludique. En jouant, l'enfant grandit en imitant, en créant et en se confrontant à des situations de vie en société.

L'accueil de loisirs du Calvel s'inscrit dans un territoire et fait partie des structures communales qui entourent l'enfant. La famille, l'école, les associations, les structures de la petite enfance et les accueils de jeunes sont autant de partenaires avec qui nous travaillons pour partager des visées éducatives, échanger sur des pratiques et s'adapter à de nouveaux besoins.

II. Le territoire

La commune de Balma se situe dans le département de la Haute Garonne de la région Midi-Pyrénées. Cette commune se trouve dans la première ceinture de l'agglomération toulousaine, à quinze minutes du Capitole. Mr Fillola, maire de Balma, est également vice président du Grand Toulouse et Conseiller Général.

Reliée à Toulouse par le métro, Balma s'inscrit dans une dynamique de développement, d'ouverture et d'échange.

Balma s'étend sur 1 659 hectares avec une surface urbanisée de 700 hectares et compte actuellement environ 15 000 habitants. Les logements sont essentiellement des maisons et des lotissements résidentiels. Il y a 78,8% des familles qui habitent dans des maisons individuelles. Balma fait partie des communes qui sont en plein essor et plusieurs projets de lotissement, création de logements sociaux et infrastructures sont actuellement en cours.

Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées à Balma ce qui apporte une grande mixité sociale et culturelle.

Les familles comptant deux enfants sont majoritaires sur le territoire, ce qui correspond aux caractéristiques moyennes de composition familiale aujourd'hui en France.

La ville de Balma est membre du réseau Ville Amie des Enfants depuis 2004. Elle a également été une des premières communes de la Haute Garonne à signer le Contrat Educatif Local en 2000.

Elle compte environ 1 500 enfants scolarisés et répartis sur quatre groupes scolaires et deux centres de loisirs « le Calvel » (6/14 ans) et « les Mourlingues » (3/6 ans).

III. Le Public

L'accueil de loisirs le Calvel s'adresse aux enfants et aux jeunes qui ont entre 6 et 14 ans, domiciliés ou non sur la commune de Balma.

La structure est ouverte à tous. Une attention particulière est portée aux enfants handicapés bénéficiant d'un P.E.I.I. (Projet d'Education d'Intégration Individualisé) ainsi qu'aux enfants ayant un P.A.I. (Protocole d'Accompagnement Individualisé). Nous rencontrons alors chaque famille pour mieux connaître l'enfant, ses particularités et ses besoins. Si nécessaire, nous prenons contact avec les professionnels ou les institutions qui accueillent l'enfant afin de mettre en place un partenariat. L'enfant est accueilli sur la structure au même titre que les autres, avec une attention particulière si nécessaire.

Les enfants présents sur la structure proviennent des différents quartiers de la commune, ce qui favorise la mixité sociale. Aussi, dans le souci de rendre accessible à tous l'accueil de loisirs communal, la tarification est établie en fonction des revenus des familles. Nous prenons également en compte les «bons vacances loisirs» de la CAF et appliquons directement la prise en charge aux tarifs (journées et séjours).

Nous souhaitons que les parents participent et connaissent mieux notre structure. Dans cette optique, ils sont régulièrement invités à partager des temps conviviaux (fêtes, spectacles, goûters). Nous désirons qu'ils s'impliquent dans la vie du centre, notamment en donnant leur avis sur le fonctionnement. Pour susciter leur intérêt, nous mettons en place des projets ainsi qu'un accueil ouvert sur le parent. Aussi, il est essentiel de créer une relation de confiance avec l'équipe afin qu'ils se fassent une juste représentation de l'environnement dans lequel évolue leur enfant. Cela contribue à ce que les parents vivent également mieux cette séparation.

Pour que chaque enfant puisse enrichir ses expériences de vie avec les autres, nous devons proposer une organisation qui respecte les rythmes et les besoins de chacun, différents selon l'âge et les moments. Pour cela, les enfants sont répartis en quatre, voire cinq groupes en fonction des effectifs.

1- Les enfants de 6/8 ans

Les enfants de 6/8 ans ont besoin d'être sollicités physiquement, de vivre des expériences motrices et intellectuelles mais aussi de tisser des liens, des relations plus approfondies avec les autres. Ces enfants sont indécis, rêveurs et autocritiques.

Ils ont également besoin d'être félicités et encouragés. Le jeu et les loisirs permettent à l'enfant de prendre confiance en lui, d'apprendre à respecter l'autre et de se développer en harmonie avec son environnement.

Les jeux doivent être d'une courte durée et souvent renouvelés afin de respecter les capacités cognitives de l'enfant et d'éviter un sentiment d'ennui.

2- Les enfants de 8/10 ans

Les enfants de 8/10 ans sont en pleine croissance et accusent donc une certaine fatigue. La notion d'équité fait son apparition et va de pair avec l'apprentissage des règles et du respect de celles-ci.

La pensée de groupe devient plus formelle et nécessaire, cela constitue une étape de la socialisation et de l'apprentissage de la vie en collectivité.

A cette période, l'enfant se montre de plus en plus curieux, désireux d'expérimentation et de création.

L'âge de 9 ans marque un tournant. C'est un âge où l'enfant recherche l'autonomie. En parallèle, il commence à se soucier d'appartenir à un groupe.

3- Les enfants de 10/12 ans

L'enfant de 10/12 ans se construit un idéal et développe un sentiment de solidarité. Il partage des secrets avec ses amis auxquels il accorde beaucoup d'importance. L'apparence et le regard de l'autre influencent ses choix et son comportement. L'enfant est plus concentré, plein d'ardeur et d'enthousiasme. Il développe sa sensibilité, construit sa personnalité et se retrouve souvent en conflit avec ses parents.

L'enfant mène entre 10 et 12 ans une vie sociale intense. La vie en collectivité et l'appartenance à un groupe se révèlent primordiales pour lui.

4- Les enfants de 12/14 ans

Les enfants de 12/14 ans se situent dans une période de transition. C'est l'adolescence. Ils font preuve d'une grande sensibilité à la vie en groupe. Le phénomène de « bande » leur permet de s'affirmer en tant qu'individu, tout en étant rassuré par la présence des autres.

L'adolescent vit intensément son présent et appréhende son futur de manière complexe. Il a besoin de questionner l'adulte sans pour autant être considéré comme un enfant.

IV. Objectifs pédagogiques

L'accueil de loisirs du Calvel s'inscrit dans la continuité du projet éducatif de la ville. Ce projet a pour objectifs prioritaires le plaisir et la détente en privilégiant l'épanouissement de l'enfant. Nous veillons également à respecter et à faire partager les valeurs universelles de solidarité, de laïcité et d'égalité.

Il nous paraît dès lors important d'orienter notre action, selon cinq objectifs pédagogiques :

- 1) Garantir la sécurité physique, morale et affective
- 2) Favoriser l'épanouissement individuel et collectif de l'enfant
- 3) Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité
- 4) Développer l'autonomie de l'enfant
- 5) Permettre la découverte et le respect de l'environnement

Garantir la sécurité physique, morale et affective

Objectifs opérationnels

Respecter l'application des consignes de sécurité et transmettre les informations liées aux particularités du public (allergies, régime alimentaire, handicaps, PAI...).

Veiller à ce que l'enfant ne reçoive pas de message violent, à caractère raciste ou des paroles blessantes. De même, nous faisons en sorte qu'il n'ait pas accès à des informations ou des images inadaptées à son âge.

Faire attention à ne pas mettre l'enfant dans des situations dévalorisantes.

Favoriser l'intégration de chacun au sein d'un groupe et veiller à être à l'écoute des enfants.

Moyens

Mettre à la disposition des animateurs la réglementation Jeunesse et Sports en vigueur et faire un point au cours des réunions de préparation.

Transmettre au cours des réunions toutes les informations liées au fonctionnement et aux spécificités de la structure et du public.

Mettre en place des règles de vie avec les enfants.

Favoriser la discussion et l'échange lors de conflits.

Mettre en place un accueil personnalisé de qualité pour aider enfants et parents à trouver des repères dans la structure.

Rôle de l'équipe

Chaque animateur reste à l'écoute de l'enfant de part sa présence, sa disponibilité, son respect et sa vigilance.

L'attitude et le comportement de chaque membre de l'équipe sont essentiels comme repères pour l'enfant tout au long de sa journée. Ce point doit être une préoccupation permanente pour savoir quel message, quel modèle l'adulte délivre à l'enfant.

L'équipe se montre attentive et ouverte aux échanges lors de l'accueil des familles afin d'établir une relation de confiance.

Nous veillons à reconnaître les différents lieux de sorties afin d'anticiper leur déroulement.

Favoriser l'épanouissement individuel et collectif de l'enfant

Objectifs opérationnels

Permettre à l'enfant d'utiliser ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques.

Permettre à chacun d'exercer des responsabilités dans le groupe.

Veiller à l'égalité entre chaque individu et favoriser le respect.

Donner la possibilité à chacun de s'exprimer et de développer son imaginaire à travers le jeu, le sport, le dessin... en toute liberté.

Prendre en compte l'individualité de chaque enfant.

Moyens

Offrir un programme d'animation varié avec la possibilité pour chacun de s'épanouir par le biais d'activités physiques, artistiques, de grands jeux et de sorties.

Eveiller la curiosité de l'enfant en lui proposant des activités de découverte.

Permettre à l'enfant de disposer de temps durant lesquels il n'est pas sollicité pour une activité donnée mais où il peut faire ses propres choix (ne rien faire, se reposer, s'inventer un jeu, une histoire...).

Rendre possible l'émergence de projets issus d'un désir des enfants. L'animateur met alors en place une démarche d'accompagnement des enfants et des jeunes dans leurs projets.

Rôle de l'équipe

L'animateur doit avoir une bonne connaissance des besoins de la tranche d'âge dont il est chargé et doit pouvoir proposer un programme adapté. Il doit également savoir moduler son temps d'animation pour éviter la saturation et l'énerverment de tous.

L'équipe veille à proposer des activités et des projets respectant une approche ludique.

L'équipe met en place des temps d'échanges avec les enfants. Ces moments sont l'occasion de faire apparaître de nouveaux projets, de faire le bilan de la journée (ou période) et de favoriser la cohésion de groupe et l'expression de chacun.

L'animateur considère l'enfant en tant qu'individu unique lors de moments privilégiés.

Nous profitons des temps d'accueil pour établir une véritable relation, centrée autour de l'enfant, avec la famille.

Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité

Objectifs opérationnels

Permettre à l'enfant de trouver sa place dans le groupe.

Favoriser les prises de décisions collectives.

Amener un groupe d'enfants à s'organiser autour d'un projet d'activité.

Apprendre à vivre ensemble en intégrant la notion de respect : respect des enfants, des adultes, du matériel et des locaux.

Mettre en avant la notion de partage et d'échange.

Moyens

Mettre en place un fonctionnement par petits groupes d'âge homogènes afin que les besoins de chacun soient respectés et que soient valorisées les richesses de chacun. Le petit groupe, sécurisant, aide l'enfant à être reconnu en tant que personne. Il lui permet de prendre confiance en lui et d'aller à la rencontre des autres.

Etablir des règles de vie en consultant les enfants.

Impliquer les enfants dans le fonctionnement du centre en les sollicitant pour la réalisation de tâches de la vie quotidienne : mettre la table, participer au rangement de l'activité....

Favoriser les jeux de coopération.

Rôle de l'équipe

Les animateurs sont attentifs à ne pas laisser un enfant à l'écart du groupe et l'aident à s'intégrer.

Nous veillons à respecter un équilibre entre les activités collectives et individuelles.

Nous favorisons la communication et l'échange : pendant les temps d'animation, pour régler des conflits....

Le rôle de l'adulte est primordial car il offre un modèle à l'enfant.

Développer l'autonomie de l'enfant

Objectifs opérationnels

Valoriser la prise d'initiatives.

Permettre à chaque enfant d'avoir des repères spatiaux, temporels et affectifs.

Inciter l'enfant à être curieux.

Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne.

Développer la capacité de l'enfant à communiquer.

Amener l'enfant à devenir indépendant dans ses actes et ses pensées.

Moyens

Permettre à chaque enfant de construire sa journée de loisirs en lui proposant des choix respectant son rythme personnel et ses besoins (Ex : activités à la carte, pôle d'activité...).

Aménager des lieux qui permettent à l'enfant d'avoir des repères et de répondre aux besoins qu'il exprime (temps calme, jeu d'imitation...): bibliothèque, ludothèque....

Permettre à l'enfant d'utiliser et de s'approprier ces différents lieux selon ses envies, en intégrant des temps « libres » dans notre fonctionnement.

Donner à l'enfant des responsabilités : responsable de table, du matériel....

Inciter l'enfant à faire seul en lui donnant confiance en lui et en lui permettant de se tromper.

Pour le groupe des 12/14 ans, nous mettons en place des temps d'échanges pour leur permettre de participer au choix des activités, des sorties et des séjours. Aussi, nous responsabilisons les jeunes sur les différents temps de vie, notamment en séjour, en créant des groupes pour faire les courses, préparer les repas, organiser les sorties.

Rôle de l'équipe

L'équipe d'animation privilégie les projets d'activité conçus et imaginés par les enfants en leur donnant les moyens de les réaliser.

L'équipe donne les moyens à l'enfant de faire seul et le rassure sur ses capacités.

Nous mettons en place une pédagogie participative pour que l'enfant soit acteur de son temps libre.

Les animateurs sont à l'écoute des demandes des enfants pour développer une démarche d'accompagnement.

Permettre la découverte et le respect de l'environnement

Objectifs opérationnels

Permettre à l'enfant de se confronter et de découvrir un nouvel environnement.

Favoriser la mise en place des principes du développement durable et du respect de l'environnement.

Moyens

Privilégier les sorties sur la commune et dans les environs proches pour découvrir les structures culturelles et sportives du territoire.

Organiser des sorties variées, ludiques et originales.

Proposer aux familles une formule qui permette aux enfants de participer à des stages d'initiation proposés par des associations de la commune.

Organiser des séjours et des mini camps qui permettent à l'enfant d'enrichir sa vision du monde, de découvrir de nouveaux lieux, de vivre à un rythme différent et de partager de nouvelles expériences avec ses pairs.

Initier les enfants au respect de l'environnement à travers l'apprentissage de gestes quotidiens, par le biais d'activités, de jeux, de responsabilisation (utilisation de l'eau, tri des déchets, consommation d'énergie...).

Mettre en place des activités originales de découverte de l'environnement proche et imaginer des animations utilisant des matériaux récoltés au cours d'une sortie par exemple. L'utilisation de matériaux de récupération et ce type de sorties sont l'occasion de porter un regard différent sur ces objets considérés comme inutiles. Ainsi, nous tentons de briser la logique de consommation d'activités sophistiquées.

Rôle de l'équipe

L'équipe veille à offrir un cadre sécurisant, rassurant et valorisant pour que l'enfant vive dans les meilleures conditions possibles cette nouvelle expérience hors de la cellule familiale.

L'adulte facilite la compréhension de ce nouvel environnement avec ses propres connaissances.

L'équipe intègre dans le fonctionnement de la structure toutes les attitudes permettant d'être plus respectueux de l'environnement (tri des déchets, gestion de l'énergie...).

V. Présentation de la structure

L'accueil de loisirs du Calvel est une structure habilitée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et fonctionne dans des locaux dédiés. Elle répond à un besoin d'accueil et propose, grâce à une équipe d'animateurs diplômés, des activités de loisirs, de détente et de découverte. Le taux d'encadrement d'un animateur pour douze enfants, prévu par la réglementation, est respecté.

L'accueil de loisirs le Calvel est implanté à proximité du centre ville de Balma. Par sa situation géographique, il est desservi par les transports en commun et se trouve à proximité des infrastructures de la commune : gymnase, terrains de sport, piscine, bibliothèque.

1- Les locaux

Les locaux se composent de six salles d'animation allant de 120 à 20 m², d'un accueil, d'une infirmerie, d'une régie, de sanitaires et d'un bureau de direction pour une capacité totale d'accueil de 120 enfants.

Le centre bénéficie d'un espace vert clos d'environ un hectare, dont une grande zone arborée. Cet espace est aménagé avec différentes aires de jeux :

- Panneaux de basket
- Aire avec des jeux à ressort
- Parcours multi-activités
- Terrain de foot
- Terrain de volley
- Aire de pique-nique
- Table de Ping-pong

Chaque salle est aménagée avec une thématique particulière afin que les enfants puissent s'approprier les lieux, y développer leur imagination, leur créativité, rencontrer de nouveaux copains et tout simplement jouer en toute sécurité. Les enfants ont à leur disposition une bibliothèque, une ludothèque, des jeux d'imitation (poupée, dinette, petite voiture...), des jeux de construction (lego, kapla...), babyfoot et table de Ping-pong.

L'environnement est déterminant dans le développement de l'enfant. Il doit pouvoir lui permettre de trouver des repères et de répondre à ses besoins.

2- Le fonctionnement

Pour qu'un enfant puisse venir au centre, les familles doivent avoir rempli le dossier d'inscription puis complété une fiche indiquant les jours de présence de l'enfant.

Les tarifs sont fixés par le conseil municipal et sont calculés en fonction du quotient familial pour être au plus près de la situation de la famille (11 tranches de tarification).

Pour les journées complètes, le prix inclus le repas de midi et le goûter. Les parents sont tenus d'informer le centre de toute absence. Par ailleurs, selon le délai d'annulation, le règlement intérieur prévoit des jours de carence.

La structure est ouverte les mercredis en respectant des plages horaires adaptées au calendrier scolaire, ainsi que toutes les périodes de vacances.

Les horaires d'accueil sont de 13 heures à 19 heures les mercredis de classe, de 7 heure 30 à 19 heures les mercredis de concertation et durant les vacances scolaires.

Les mercredis de classe

Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants directement dans les écoles via un registre mensuel mis à leur disposition. Les enfants sont pris en charge par les animateurs dans la cours de l'école. Ces mêmes animateurs veillent au respect des consignes de sécurité pendant le transport.

Les mercredis de concertation

Les parents déposent directement, sans faire de préinscription, les enfants entre 7h30 et 9h00 à l'accueil. Les enfants sont alors pris en charge par les animateurs soit pour la journée complète, soit pour la demi-journée.

Les enfants quittent l'accueil de loisirs soit avec un parent, soit avec une personne autorisée. Au moment du départ, l'animateur chargé de l'accueil vérifie l'identité de la personne qui récupère l'enfant. De plus, nous demandons aux parents de renseigner un registre de départ (heure, identité du parent, nom de l'enfant et signature).

L'équipe des mercredis est composé de :

- 1 directeur
- 6 animateurs
- 2 agents techniques

Les vacances scolaires

Nous demandons aux parents de venir pré-inscrire leurs enfants trois semaines avant le début des vacances. Ils peuvent modifier les jours de présence prévus jusqu'à la veille des vacances. L'accueil et le départ des enfants se déroulent de la même façon que les mercredis de concertation.

L'équipe est composé de :

- 1 directeur
- 1 adjoint
- 8 à 14 animateurs

- 3 agents techniques
- 3- La journée type : mercredi de classe, mercredi de concertation et journée de vacances.**

7H30 - 9H : ACCUEIL DES FAMILLES

- Pointage des enfants
- Distribution des informations aux parents (planning de la semaine, sorties...)
- Noter toutes les informations des parents pour la direction sur le cahier de liaison
- Répartition des animateurs selon une fiche horaire
- Préparation du matériel pour les activités du matin

9H : FIN TEMPS LIBRE

- Rangement, par les enfants, des jeux de société dans l'armoire ainsi que du matériel utilisé (feutres, coloriages, ballons, balles de baby-foot...)
- Regroupement des enfants par groupes et par salles
- Appel des enfants
- Présentation et choix des activités

9H15 – 11H15 : ACTIVITE

- Respect des règles de vie et de sécurité
- Le rangement fait partie intégrante de l'activité

11H15 – 11H40 : TEMPS LIBRE PAR GROUPE

L'animateur est attentif à la demande des enfants

- Passage aux toilettes
- Rassemblement des enfants (vérification de l'effectif)

11H40 : DEPART A PIED A LA CANTINE

(par temps de pluie, un car est prévu)

12H : REPAS

- Se répartir sur le self
- Placer les enfants dans la salle
- Manger avec les enfants (un animateur par table)
- Vérifier que les enfants mangent de tout et boivent au moins deux verres d'eau

12H45 : RETOUR AU CENTRE

13H – 14H : TEMPS LIBRE

L'animateur est attentif à la demande des enfants

- Alternance des pauses des animateurs (environ 30 minutes)
 - Préparation de l'activité de l'après-midi

- Surveillance (répartition des animateurs selon les besoins)
 - Un animateur par salle au minimum
 - L'animateur dans la ludothèque gère l'armoire à jeux
 - Surveillance extérieure
 - ❖ Un animateur au grand jeu
 - ❖ Etre attentif à l'accès aux toilettes et sur les angles morts
 - ❖ Interdiction pour les enfants de passer derrière le centre

14H : FIN DU TEMPS LIBRE

- Rangement des jeux et du matériel utilisé
- Regroupement des enfants par groupes et par salles
- Présentation et choix des activités

14H15 – 16H15 : ACTIVITE

- Rangement du matériel
- Passage aux toilettes

16H15 – 16H30 : GOUTER

16H30 – 19H : ACCUEIL PARENTS – JEUX INFORMELS

- Faire signer les parents
 - Vérifier les autorisations de tierce personne
- Remise des activités
- Surveillance
- Accompagner l'enfant dans ses choix d'activités et éventuellement proposer des activités du type : tournois, bracelets, découverte d'un jeu de société...

4- Les Rôles : directeur, adjoint, animateur

Directeur et adjoint :

- ❖ Garant du projet pédagogique, du fonctionnement et de l'organisation du centre
- ❖ Assure la sécurité morale, physique et affective de tous
- ❖ Assure la préparation des périodes avec l'équipe pédagogique lors de réunions
- ❖ Est à l'écoute de tous, anime et dynamise l'équipe
- ❖ Garant de la confidentialité des informations
- ❖ Donne les moyens à l'équipe de mettre en place les projets d'animation
- ❖ Assure la relation avec les familles et les partenaires
- ❖ Assure les tâches administratives
- ❖ Evalue et assure le suivi des animateurs au cours d'entretiens individuels
- ❖ Forme les stagiaires
- ❖ Veille à l'application de la réglementation en vigueur

D'une manière générale, l'équipe de direction travaille sur la base d'une relation de confiance. Elle a en charge le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. Aussi, chacun s'efforce d'avoir une vision globale de la structure. L'équipe de direction impulse une dynamique de travail et une réflexion pour le développement de l'accueil.

Animateur :

- ❖ Assure la sécurité morale, physique et affective des enfants
- ❖ Est à l'écoute des attentes et des besoins des enfants
- ❖ Sait animer et encadrer un groupe d'enfants
- ❖ Instaure le respect entre les enfants
- ❖ Veille au respect du matériel et des locaux
- ❖ Est cohérent entre ses dires et ses faits
- ❖ Encadre et accompagne les jeunes enfants dans leur apprentissage de la vie quotidienne
- ❖ Crée un climat chaleureux, sécurisant et de confiance pour l'enfant et la famille.
- ❖ Sait être patient et pédagogue

L'ensemble de l'équipe d'animation doit travailler dans un état d'esprit ouvert à la communication, la concertation, l'échange et le partage d'expériences. L'animateur doit avoir conscience qu'il représente pour l'enfant un modèle et qu'il a pour responsabilité d'avoir une attitude irréprochable.

L'équipe d'animation est chargée de mettre en œuvre le projet pédagogique. Pour cela, une réunion mensuelle est programmée avec l'équipe des mercredis afin de préparer le programme d'activités, de mettre en place des projets et de faire un bilan. De même, avant chaque période de vacances, une réunion de préparation est également prévue.

Il est primordial que chacun fasse preuve d'organisation, de respect et de communication. Les choix pédagogiques que nous faisons sont le fruit d'un travail d'équipe.

5- La communication

Chaque mois, nous transmettons aux familles un programme d'animation pour les mercredis, ainsi qu'avant chaque période de vacances. Les parents et les enfants y trouvent les activités proposées, les orientations pédagogiques suivies, le prénom des animateurs, les sorties prévues et autres informations diverses.

Les différentes informations du centre sont communiquées aux parents par plusieurs moyens : oralement, par courrier, par affichage, au cours de réunions et via le site internet de la mairie.

6- L'accueil

Nous souhaitons mettre l'accent sur la qualité de l'accueil des parents et des enfants au sein de la structure. Ces temps constituent des moments privilégiés pour échanger avec les familles, recueillir et transmettre des informations, raconter la journée de l'enfant.

L'équipe d'animation se doit d'instaurer un climat de confiance avec les parents et de porter une attention particulière au moment de la séparation, pour que ce moment soit le plus rassurant possible pour le parent et l'enfant.

Le centre de loisirs est une structure ouverte à toute collaboration et suggestion afin de sans cesse améliorer les conditions d'accueil des enfants.

7- Les sorties

Nous organisons régulièrement des sorties à la journée ou à la demi-journée. Elles sont l'occasion de découvrir de nouveaux lieux, de visiter des sites culturels ou historiques et de profiter d'aménagements dédiés au jeu.

Les sorties organisées dans l'année ont pour objectif de permettre aux enfants de découvrir de nouveaux espaces, plus ou moins proches de leur environnement direct. C'est également l'occasion de rompre avec un cadre habituel et routinier.

Pour l'équipe, ces journées exigent une vigilance particulière. Il s'agit alors d'anticiper les toutes les situations à risque.

➔ POUR TOUTE SORTIE :

- Laisser au bureau la liste des enfants qui partent**
- Indiquer le lieu de la sortie**
- Prendre une pharmacie et de l'eau**
- Prendre un portable**

8- Les stages

Nous prévoyons une formule en partenariat avec les associations balmanaises pour proposer des stages d'initiation aux enfants. Ils visent à leur faire découvrir un sport ou une activité artistique. Ces stages sont organisés sur une semaine en demi-journée, soit de 9h30 à 12h00, soit de 14h00 à 16h30. Les parents peuvent inscrire leur enfant soit uniquement au stage, soit en plus du centre. Dans ce cas là, au moment du stage, l'enfant est accompagné par un membre de l'équipe d'animation vers le lieu de stage. Les transferts se font avec le car de la commune.

9- Hygiène et santé

Il est souhaitable qu'un enfant malade soit gardé au domicile. Si un enfant ne se sent pas bien, la première chose faite est la prise de sa température. Selon son état, les parents sont contactés et peuvent venir le chercher au centre.

Nous ne donnons un médicament à un enfant qu'avec une ordonnance. Les médicaments sont conservés dans l'armoire à pharmacie. Les allergies ou tout autre aspect relatif à la santé de l'enfant, doivent être spécifiés au directeur du centre de loisirs.

Les allergies sont affichées près de l'armoire à pharmacie et les soins donnés sont répertoriés dans le registre d'infirmierie.

Les régimes alimentaires sont pris en considération (sans viande, sans porc, sans bœuf, sans poisson...).

En cas de problème de sécurité, l'équipe d'animation connaît les consignes d'évacuation (lieu de regroupement, appel...).

Les animateurs prennent soins de vérifier que les enfants se lavent les mains régulièrement dans la journée.

Des affaires de rechanges sont à disposition au centre pour les petits accidents.

VI- Les séjours

Les séjours organisés ont pour but de permettre à des enfants de 6 à 14 ans un premier départ hors cadre familial et de réaliser une expérience de vie en collectivité dans les meilleures conditions. La priorité est de permettre l'accès à tous aux séjours. Pour cela, nous calculons le coût du séjour pour la famille en fonction des revenus du foyer. Par ailleurs, la commune participe financièrement pour le départ de chaque enfant et nous tenons compte de la participation de la CAF.

Le centre de loisirs propose quatre séjours par an de 5 à 8 jours, ainsi que deux à trois mini camps. L'équipe chargée de la mise en place de ces séjours doit établir un projet pédagogique dans la continuité du projet éducatif de la commune et du projet pédagogique de la structure.

Dans tous les cas, l'équipe d'animation vise l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant, la découverte et l'apprentissage de nouvelles activités.

En fin de séjour, un bilan est effectué en y associant les enfants et les jeunes. Un bilan avec l'équipe doit également être prévu.

Les mini camps (pour les jeunes de 12/14 ans) :

Ces mini camps, s'adressent plus particulièrement aux jeunes du groupe des 12/14 ans et répondent à un besoin d'autonomie et de responsabilisation. Les animateurs cherchent à travers les différents temps de vie à :

- Privilégier la notion de détente et de vacances
- Favoriser la coupure avec le quotidien
- Respecter le rythme, les besoins et les envies de chacun
- Adapter le déroulement des journées en fonction des jeunes
- Favoriser la négociation et la concertation entre jeunes et avec les adultes
- Permettre l'implication de tous dans la vie du groupe
- Associer chacun aux tâches de la vie quotidienne
- Favoriser l'entraide et la solidarité

VII- L'Evaluation

L'évaluation s'effectue en plusieurs temps et à différents niveaux.

En premier lieu, un bilan partagé est fait avec l'équipe d'animation après chaque séjour ou période de vacances. Il porte sur la cohérence entre les actions d'animation mises en place et les objectifs et orientations du projet pédagogique. Chaque « fiche objectif » est reprise point par point au cours de séances de travail avec les animateurs. Le but est de faire un bilan partagé en pointant les changements à opérer pour améliorer nos pratiques. Pour les mercredis, deux réunions par année scolaire sont consacrées à l'évaluation.

Chaque animateur se voit proposé une fiche d'auto-évaluation à remplir. Celle-ci sert de support de discussion lors d'un entretien individualisé.

Lors des temps d'accueil, les échanges réguliers avec les familles nous permettent de recueillir des remarques et des appréciations qui complètent les rapports écrits.

Dans un second temps, des bilans écrits destinés au chef de service sont rédigés après chaque période de vacances. Ces bilans font état de la fréquentation, des retours recueillis auprès des enfants et des parents, d'un point sur l'équipe, d'un point sur les sorties et les projets mis en place.

Enfin, une évaluation est effectuée par les élus pour s'assurer de la cohérence entre le projet éducatif et le projet pédagogique.

Au cours de ces différentes étapes, notre projet pédagogique est amené à évoluer afin que nos pratiques s'améliorent et s'adaptent aux besoins du public.

Les outils d'évaluation sont :

- ✓ Bilans par groupe avec les animateurs (outil utilisé : « la cible »)
- ✓ Echanges avec les familles / boîte à idées
- ✓ Fréquentation
- ✓ Réunions d'équipe
- ✓ Grilles de critères par objectifs